



**DESTINATAIRES : Tous les gestionnaires du CISSS de  
Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 23 mars 2020**

**OBJET : Modalités de comptabilisation des coûts additionnels reliés  
à la COVID-19 – Cliniques d'évaluation**

Prenez note de la création des unités administratives (sous-services) suivantes :

Numéro	Nom de l'unité administrative (sous-service)	Précisions (adresse de la clinique)
9799506	COVID-19 Clinique d'évaluation - BE	Anciens locaux de la Coop de santé Robert-Cliche (Beauceville)
9799507	COVID-19 Clinique d'évaluation - AD	Urgence du Centre de santé Paul-Gilbert (Charny)
9779508	COVID-19 Clinique d'évaluation - ML	À préciser
9779509	COVID-19 Clinique d'évaluation - RT	À préciser

Tous les coûts associés à la mise en place, au déploiement et aux opérations des cliniques d'évaluation doivent être comptabilisés dans ces unités administratives.

Voici quelques exemples (*liste non exhaustive*) des coûts à imputer dans ces unités administratives :

- Location et achat des petits équipements pour la mise en place des cliniques d'évaluation;
- Affichages (*panneaux et signalisation*) des cliniques d'évaluation;
- Travaux spécialisés (*électricité, filage informatique, etc.*);
- Coûts de la main-d'œuvre affectée directement aux cliniques d'évaluation;
- Fournitures médicales des cliniques d'évaluation (*équipements de protection individuelle, thermomètres, etc.*);
- Etc.

... 2

Pour toute question en lien avec la présente note, n'hésitez pas à communiquer avec :

Hélène Lessard, DRFA au 418 774-3304 poste 33530 ou par cellulaire au 418 225-7474  
Julie Mathieu, DRFA au 418 380-8996 poste 62105 ou par cellulaire au 581 308-7296

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

*« signature autorisée »*

Stéphane Langlois  
Directeur des ressources financières et de l'approvisionnement

*Contenu et diffusion approuvés par : Stéphane Langlois*